

# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 13ème législature

intérieur, outre-mer et collectivités territoriales : sous-préfectures Question écrite n° 31101

#### Texte de la question

Mme Marie-Jo Zimmermann attire l'attention de Mme la ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales sur le fait qu'un arrêté du 20 mai 2008 a établi une liste des sous-préfectures susceptibles de perdre leur sous-préfet, lequel serait remplacé par un simple conseiller d'administration. À l'évidence, il s'agit là d'une première étape vers une suppression pure et simple de certains arrondissements, réforme déjà évoquée par le passé par plusieurs ministres de l'intérieur. Or, l'article 1er de cet arrêté énumère les sous-préfectures sans aucune précision. Afin de pouvoir effectuer des comparaisons, elle lui demande pour chacun des arrondissements concernés quelle est la population et quel est le nombre des communes. Par ailleurs, l'article 2 de l'arrêté prévoit que parmi ces sous-préfectures, quinze postes seront très prochainement pourvus par des conseillers d'administration. Elle souhaiterait savoir quelles sont les quinze sous-préfectures concernées. À défaut et pour avoir au moins des indices, elle lui demande quelles sont à la date où la présente question est posée, celles des sous-préfectures énumérées à l'article 1er où le poste de sous-préfet n'est pas pourvu.

### Texte de la réponse

La réorganisation de l'administration territoriale de l'État, engagée dans le cadre de la révision générale des politiques publiques (RGPP), porte notamment sur l'adaptation du réseau des sous-préfectures, destinée à mieux prendre en compte les évolutions de la société, des technologies et des missions de l'État. Le ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales a clairement affirmé son attachement au maintien du réseau des sous-préfectures, qui assure la première présence de proximité de l'État sur le territoire, et en particulier dans les secteurs fragiles. Il s'agit donc non de remettre en cause l'existence des sous-préfectures, mais de faire évoluer les modalités de représentation de l'État et de moderniser l'exercice de ses missions, en tenant compte des réalités locales. Par ailleurs, en ce qui concerne la possibilité de nommer un conseiller d'administration, cadre supérieur de l'administration des préfectures, au poste de sous-préfet, ce dispositif s'inscrit dans la continuité de celui des directeurs des services du cabinet, en vigueur depuis 1992, par lequel des attachés principaux et des directeurs de préfecture exercent, dans certains départements, les responsabilités de directeurs de cabinet. L'arrêté du 20 mai 2008 établit une liste de cent quinze arrondissements parmi lesquels pourraient être nommés des conseillers d'administration. Il s'agit des arrondissements posant le moins de difficultés pour une première affectation en responsabilité territoriale. Parmi cette liste, seuls quinze conseillers d'administration, au maximum, sont susceptibles d'être nommés. Actuellement, seul l'arrondissement de Montdidier fait l'objet de ce dispositif. Le tableau ci-après détaille, pour chaque arrondissement concerné, la population. S'agissant, enfin, des arrondissements dans lesquels le poste de sous-préfet n'est actuellement pas pourvu, cette liste évolue très régulièrement au gré des affectations des membres du corps préfectoral. Une vacance temporaire sur un poste donné ne préjuge donc pas des modalités futures de représentation de l'État dans l'arrondissement en question.

Dpt	ARRONDISSEMENT	POPULATION
01	Sous-préfecture de Belley	79 656

Sous- préfectu de Gex Sous- préfectu de Nantu	re 59 336	
	Sous-préfecture de Château-Thierry	68 570
02	Sous-préfecture de Vervins	69 175
	Sous-préfecture de Barcelonnette	7 569
04	Sous-préfecture de Castellane	8 125
	Sous-préfecture de Forcalquier	75 739
05	Sous-préfecture de Briançon	32 124
07	Sous-préfecture de Largentière	44 264
	Sous-préfecture de Rethel	33 951
08	Sous-préfecture de Sedan	62 096
	Sous-préfecture de Vouziers	22 475
00	Sous-préfecture de Pamiers	61 058
09	Sous-préfecture de Saint-Girons	26 033
40	Sous-préfecture de Bar-sur-Aube	30 396
10	Sous-préfecture de Nogent-sur-Seine	51 441
11	Sous-préfecture de Limoux	41 489
40	Sous-préfecture de Millau	67 612
12	Sous-préfecture de Villefranche-de-Rouergue	63 630
14	Sous-préfecture de Bayeux	63 022
14	Sous-préfecture de Vire	54 886
15	Sous-préfecture de Mauriac	28 649
15	Sous-préfecture de Saint-Flour	40 013

16	Sous-préfecture de Confolens	36 719
17	Sous-préfecture de Jonzac	51 675
	Sous-préfecture de Saint-Jean-d'Angély	50 292
18	Sous-Préfecture de Saint-Amand-Montrond	67 344
	Sous-préfecture de Vierzon	73 053
23	Sous-préfecture d'Aubusson	39 993
24	Sous-préfecture de Sarlat-la-Canéda	69 585
25	Sous-préfecture de Pontarlier	68 942
26	Sous-préfecture de Dié	37 733
28	Sous-préfecture de Châteaudun	56 886
20	Sous-préfecture de Nogent-le-Rotrou	36 141
2A	Sous-préfecture de Sartène	33 672
2B	Sous-préfecture de Corte	31 088
20	Sous-préfecture de Calvi	17 875
30	Sous-préfecture du Vigan	31 595
31	Sous-préfecture de Saint-Gaudens	71 959
32	Sous-préfecture de Condom	62 242
	Sous-préfecture de Blaye	54 136
33	Sous-préfecture de Langon	79 439
	Sous-préfecture de Lesparre-Médoc	42 854
35	Sous-préfecture de Fougères	75 380
35	Sous-préfecture de Redon	81 106
	Sous-préfecture du Blanc	32 897
36	Sous-préfecture de La Châtre	33 275
	Sous-préfecture d'Issoudun	34 852
37	Sous-préfecture de Chinon	80 579

39	Sous-préfecture de Saint-Claude	51 406
41	Sous-préfecture de Vendôme	68 014
43	Sous-préfecture de Brioude	41 095
	Sous-préfecture d'Yssingeaux	71 764
46	Sous-préfecture de Gourdon	40 215
46	Sous-préfecture de Figeac	50 095
47	Sous-préfecture de Marmande	76 169
47	Sous-préfecture de Nérac	36 981
48	Sous-préfecture de Florac	12 524
49	Sous-préfecture de Segré	53 111
50	Sous-préfecture de Coutances	76 861
51	Sous-préfecture de Vitry-le-François	49 044
31	Sous-préfecture de Sainte-Menehould	14 313
52	Sous-préfecture de Langres	46 842
53	Sous-préfecture de Château-Gontier	58 152
54	Sous-préfecture de Lunéville	76 782
34	Sous-préfecture de Toul	64 841
	Sous-préfecture de Boulay-Moselle	74 628
57	Sous-préfecture de Château-Salins	28 480
	Sous-préfecture de Sarrebourg	62 098
	Sous-préfecture de Château-Chinon	28 141
58	Sous-préfecture de Clamecy	26 739
	Sous-préfecture de Cosne-Cours-sur-Loire	45 074
61	Sous-préfecture de Mortagne-au-Perche	71 404
63	Sous-préfecture d'Ambert	28 014
03	Sous-préfecture d'Issoire	57 549

Sous- préfectu de Thiers	re 56 292	
64	Sous-préfecture d'Oloron-Sainte-Marie	73 117
0.5	Sous-préfecture d'Argelès-Gazost	38 633
65	Sous-préfecture de Bagnères-de-Bigorre	44 896
00	Sous-préfecture de Céret	66 624
66	Sous-préfecture de Prades	38 907
0.7	Sous-préfecture de Molsheim	89 604
67	Sous-préfecture de Wissembourg	64 374
	Sous-préfecture d'Altkirch	61 242
	Sous-préfecture de Guebwiller	76 314
68	Sous-préfecture de Ribeauvillé	49 311
	Sous-préfecture de Thann	77 608
70	Sous-préfecture de La Flèche	87 199
72	Sous-préfecture de Mamers	79 407
73	Sous-préfecture de Saint-Jean-de-Maurienne	41 607
79	Sous-préfecture de Parthenay	62 011
00	Sous-préfecture de Montdidier	51 644
80	Sous-préfecture de Péronne	78 873
82	Sous-préfecture de Castelsarrasin	68 656
86	Sous-préfecture de Montmorillon	74 045
07	Sous-préfecture de Bellac	40 120
87	Sous-préfecture de Rochechouart	35 334
88	Sous-préfecture de Neufchâteau	61 656
89	Sous-préfecture d'Avallon	50 618
97	Sous-préfecture de La Trinité	85 006

pr	Sous- éfectu de Saint- Pierre artiniq	re 23 464	
	21	Sous-préfecture de Montbard	64 176
	24	Sous-préfecture de Nontron	41 782
	32	Sous-préfecture de Mirande	36 683
	39	Sous-préfecture de Dole	77 078
	41	Sous-préfecture de Romorantin-Lanthenay	69 672
	44	Sous-préfecture d'Ancenis	48 720
	55	Sous-préfecture de Commercy	43 845
	71	Sous-préfecture de Louhans	48 520
	97	Sous-préfecture de Saint-Benoît	101 804
	34	Sous-préfecture de Lodève	49 126
	37	Sous-préfecture de Loches	48 773
	45	Sous-préfecture de Pithiviers	57 120
	19	Sous-préfecture de Ussel	34 429

#### Données clés

Auteur: Mme Marie-Jo Zimmermann

Circonscription: Moselle (3e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 31101

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : Intérieur, outre-mer et collectivités territoriales Ministère attributaire : Intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

#### Date(s) clée(s)

Date de signalement : Question signalée au Gouvernement le 9 décembre 2008

**Question publiée le :** 23 septembre 2008, page 8119 **Réponse publiée le :** 16 décembre 2008, page 10959